

Direction des Services Techniques

Rapport annuel sur la délégation de service public du réseau de transports publics pour l'année 2014

<u>Délégataire</u>: Société TRANSDEV

SOMMAIRE

Introduction

1. Le service existant sur le territoire

a.Le périmètre b.La durée c.La consistance du service d.L'état des véhicules

- 2. Les objectifs de la délégation de service public du réseau de transports publics
- 3. Le bilan de l'Année 2014

a.En termes de Fréquentation b.La gamme tarifaire c.Les recettes commerciales d.Les données financières e.En termes de communications et d'animations

4. Les perspectives 2015

a.Les animations futuresb.L'échéance de la Délégation de Service Public (DSP)

Dans le cadre des transports urbains, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a délégué en 2007 sa compétence à la Société TRANSDEV qui assure l'exploitation, le financement des biens nécessaires et la gestion du service public de transport de voyageurs.

1. Le service existant sur le territoire

a. Le périmètre

Le Service public délégué s'exerce à l'intérieur du périmètre de transport urbain (PTU) dont les limites territoriales sont celles de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

b. La durée

La DSP existante a été conclue pour une durée de 8 ans et arrive à échéance le 31/08/2015.

c. La consistance du service

Le réseau de transports publics de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges comprend plusieurs services :

- -le service de transport collectif urbain qui comprend 3 lignes urbaines régulières : « L1, L2, L3 »,
- -le service de transport à la demande qui comprend 2 lignes : « L4, L7 »,
- -le service de transport à la demande fonctionnant sur le principe zonal : « 6 zones : Les trois Villages, Robache, La Vigne Henry, L'Ormont, Le Kemberg, La Madeleine »,
- -le service de transport scolaire qui comprend 3 lignes : « A, B, C ».

d. L'état des véhicules

L'âge moyen du parc urbain de véhicules est relativement neuf (6,9 ans), ce qui génère un confort d'usage (hors véhicule de réserve).

2. <u>Les objectifs de la délégation de service public du réseau de transports publics</u>

Cette année d'exploitation a engendré quelque modification sur le réseau.

Un nouvel arrêt « Charles TRIMBACH », rue Charles TRIMBACH a été mis en place permettant une desserte plus proche de cette zone d'habitation et un accès à Pôle Emploi.

La vente de la gamme sociale initialement réalisée au CCAS, a été transférée en Mairie favorisant un point d'entrée unique aux Déodatiens pour réaliser l'ensemble de leurs démarches administratives.

En raison de la modification du rythme scolaire mise en place à la rentrée de septembre 2014, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a sollicité Bus Est afin d'apporter quelques modifications à la desserte assurée par la ligne scolaire C.

Un avenant a complété la convention existante en 2014 afin de répondre à cet objectif :

- -Avenant N°10 : Modification de la desserte sur la ligne scolaire C :
- -Une inversion de la desserte des arrêts « Lycée Jules Ferry » et « École Gaston COLNAT » les lundis, mardis, jeudis et vendredis de période scolaire,
- -Une intégration de la desserte de l'arrêt « École Gaston COLNAT » les mercredis matin et midi de période scolaire.

3. Bilan de l'Année 2014

a. En termes de Fréquentation

Tableau représentant la fréquentation des différentes lignes du réseau pour l'année 2014 :

Fréquentation par ligne en 2013	Cumul 2014	Écart en valeur 2014/2013	Écart en % 2014/2013
L1	391 340	-8824	-2
L2	6 200	-159	-3
L3	11 557	-509	-4
L4	0	0	0
L7	6 375	226	4
Total Urbain	415 472	-9 266	-2,18
LA	12 479	284	2
LB	8 906	19	0
LC	4 736	771	19
Total Scolaire	26 121	1 074	4,29
Total Taddéo	2 089	-548	-20,78
Total Déobus	443 682	-8 740	-1,93

*Source : Rapport d'activité de la Société TRANSDEV 2014

La fréquentation totale du réseau a baissé de 1,93% par rapport à 2013. (443 682 passagers contre 452 422 en 2013). Il y a une fréquentation plus soutenue au moment des rentrées des classes et lors de la période scolaire.

La L1 est la ligne principale du réseau qui représente 94% des validations. Et, la ligne scolaire A représente 48% des validations.

En 2014, un arrêt a été intégré cette ligne :

Les autres lignes régulières L2-L3 ont une fréquentation assez faible.

En ce qui concerne le transport à la demande, les lignes qui ne sont pas sollicitées ne représentent aucun coût supplémentaire pour la collectivité. La L4 par exemple n'a pas de fréquentation. En revanche, la L7 a une hausse de fréquentation.

⁻Charles TRIMBACH.

b. La gamme tarifaire

(en €TTC)	Tarif jusqu'au 31/08/2013	Tarif à compter du 02/09/2013
Ticket unité	0,85	1,00
Carte 10 voyages	6,00	6,00
Pass Jeune Mensuel	16,00	16,00
Pass Jeune Mensuel Intermodal	Inexistant	14,40
Pass Adulte Mensuel	20,00	18,00
Pass Adulte Mensuel Intermodal	Inexistant	16,20
Pass Jeune Annuel	144,00	144,00
Pass Jeune Annuel Intermodal	Inexistant	129,60
Pass Adulte Annuel	192,00	192,00
Pass Adulte Annuel Intermodal	Inexistant	172,80

^{*}Source : Rapport d'activité de la Société TRANSDEV 2013

Depuis sa modification en septembre 2013, la gamme tarifaire 2014 n'a pas évoluée.

c. Les recettes commerciales

Tableau représentant les recettes commerciales pour l'année 2014 :

Recettes (€TTC)	Recettes 2014	Écart valeur 2014/2013	Écart en % 2014/2013
Ticket unité	141 088	-3 327	-2,30
Carte 10 voyages	30 516	-348	-1,13
Pass Mensuel Adulte	55 764	448	0,81
Pass Mensuel Jeune	33 408	848	2,60
Pass Annuel Adulte	1 040	-352	-25,29
Pass Annuel Jeune	2 952	408	16,04
Pass Scolaire	2 240	240	12
Pass Mensuel Adulte Multimodal	0	-16	-100
Pass Mensuel Jeune Multimodal	850	821	2 850
TOTAL	267 858	-1 278	-0,48

*Source : Rapport d'activité de la Société TRANSDEV 2014

Les recettes commerciales de la Société TRANSDEV (hors TAD) pour l'année 2014 sont de 267 858 € TTC. Les tickets vendus à l'unité représentent 52,67% des recettes, suivis des Pass Mensuel Adulte et Jeune : 20.82% et 12.47%.

En conclusion, la diminution des recettes est en corrélation avec la fréquentation des lignes du réseau.

d. Les données financières

Le coût de fonctionnement du réseau de transport public à la charge de la municipalité est d'environ 990 141 € TTC. Celui-ci est compensé par les recettes liées à la recharge des cartes de transport (64 706 € TTC) et par les recettes liées au versement de la taxe « transport ». Cette taxe de 0,55 % est appliquée à la masse salariale des entreprises de plus de 9 salariés et représente un montant approximatif de 909 697 €.

e. En termes de communications et d'animations

La Société TRANSDEV effectue régulièrement des campagnes de communications (rentrée scolaire, fête des pères et mères, semaine de la mobilité, braderie...). Une exposition sur la mobilité a eu lieu lors de la 4e édition du Marché des Bonnes Idées qui s'est tenu à la Maison Mosaïque le 17 septembre.

4. Les perspectives 2015

a. Les animations futures

Mise en place d'un atelier prospectif :

Dans la perspective du renouvellement future de la Délégation de Service Public, la Société Transdev propose un atelier prospectif afin de prendre en considération les besoins des usagers et offrir aux Déodatiens une offre correspondant à leurs attentes.

<u>b.</u> <u>L'échéance de la Délégation de Service Public (DSP)</u>

Conformément aux dispositions de l'article L. 1411-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, une délégation de service public peut être prolongée pendant une année pour des motifs d'intérêt général. Cette prolongation sera mise à profit par la collectivité pour engager une réflexion sur la définition d'un nouveau service de transport urbain à l'échelle communautaire. Cette compétence devant en effet être à terme transférée au niveau intercommunal, avec un périmètre appelé à évoluer, et faire l'objet d'une nouvelle mise en concurrence.